



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 126-2025
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.321

Déposée le : 04.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Widmer (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)
Lindegger (Roggwil, Les VERT-E-S)
Bühler (Liebefeld, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.09.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Renforcer la liberté d'expression et la liberté économique (Trump ne gouverne que les États-Unis, pas le canton de Berne)

Le Conseil-exécutif est chargé du mandat d'étude suivant :

- Le canton étudie comment il peut soutenir les entreprises sises dans le canton de Berne dont la relation commerciale avec l'ambassade américaine est rompue car elles tiennent à préserver leurs valeurs et leur philosophie d'entreprise et à respecter les directives légales et constitutionnelles.
- Il étudie dans le même temps comment collaborer dans ce contexte avec les associations cantonales de la sphère économique et industrielle.

Développement :

Début avril, nous avons appris que l'ambassade des États-Unis faisait pression sur les entreprises qui l'approvisionnent. Les fournisseuses et fournisseurs locaux de l'ambassade américaine à Berne ont dû remplir un questionnaire garantissant leur abandon de toute mesure visant la diversité, l'égalité et l'inclusion.

Il est intolérable que Donald Trump et son administration essaient d'imposer leur politique misogyne et discriminatoire au monde entier. Le 47^e président des États-Unis se croit le président du monde entier et n'autorise plus aucune autre opinion ou vision du monde.

Il est inadmissible que, dans le canton de Berne, des entreprises soient contraintes d'abandonner leurs mesures en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion, d'autant plus lorsque le fait de rester fidèle à ces valeurs entraîne des problèmes économiques. L'égalité, la non-

discrimination et l'inclusion sont des valeurs fondamentales du canton de Berne et de toute la Suisse garanties par leur Constitution. Le canton doit contribuer à la préservation de ces valeurs fondamentales et éviter qu'elles ne puissent ou ne doivent être abandonnées pour des raisons économiques.

Par conséquent, il incombe au canton d'étudier comment soutenir les entreprises qui pourraient être confrontées à des problèmes économiques en raison de leur refus de succomber à la pression de l'ambassade américaine, ainsi que la voie à suivre pour se défaire de ce dilemme juridique. Dans le même temps, il convient de clarifier comment le canton pourrait y parvenir en coopération avec les organisations cantonales et locales des sphères économiques et industrielles.

Motivation de l'urgence : la mesure peut rapidement entraîner des conséquences douloureuses pour les entreprises bernoises et les partenaires commerciaux de l'ambassade américaine.

Destinataire
– Grand Conseil